

**ANNEXE 1 ATTRIBUTION D'UN VEHICULE DE FONCTION ET DES VEHICULES DE SERVICE AVEC
AUTORISATION DE REMISAGE A DOMICILE**

Véhicule de fonction
Directeur général des services

Véhicules de service avec remisage à domicile
Maire
1 ^{er} adjoint au titre de ses délégations administration générale et aménagement du territoire
3 ^{ème} adjoint au titre de sa délégation à la sécurité, politique de la ville, prévention, citoyenneté, cultes et ville numérique.
Directeur de Cabinet
Collaborateur de Cabinet
Directeur général adjoint aménagement et cadre de vie
Directeur général adjoint développement éducatif
Directeur général adjoint administration générale et services à la population
Directeur général adjoint attractivité et qualité de vie
Directeur protocole et relations institutionnelles
Directeur des services techniques
Directeur adjoint des services techniques
Coordonnateur des services techniques, responsable de la cellule qualité de l'espace public
Directeur communication
Directeur police municipale
Directeur adjoint police municipale
Directeur des sports
Directeur citoyenneté et solidarités



Directeur services à la population
Directeur juridique, commande publique et logistique
Directeur de l'urbanisme, du foncier et des bâtiments communaux
Directeur logement et habitat
Directeur des ressources humaines
Responsable pôle bâtiment
Responsable service citoyenneté
Responsable service propreté
Responsable service voirie
Responsable service espaces verts
Responsable unité transports
Responsable service manutention

Attribution des véhicules de service avec autorisation temporaire de remisage à domicile :

Astreinte décisionnelle et opérationnelle selon planning défini et affiché par la Direction générale adjointe aménagement et cadre de vie

